



08.04.2009

DECLARATION DU COMITE INTERNATIONAL DU BOUCLIER BLEU SUR LE SEISME DANS LES ABRUZZES

Le Comité international du Bouclier bleu (ICBS) exprime son chagrin et sa solidarité avec le peuple italien à la suite des pertes humaines et des destructions causées par le tremblement de terre qui a eu lieu lundi 6 avril dans la région des Abruzzes (Italie) et par les continuelles secousses qui ont suivi.

Aquila, capitale régionale des Abruzzes et épiceutre du séisme, a été fondée au XIIIe siècle et représente l'un des ensemble urbains médiévaux les plus importants en Italie. Son centre historique, dévasté, comprend de nombreux monuments romans, gothiques, baroque et Renaissance, ainsi que des musées, des collections privées, des archives et des bibliothèques importants. Les villages alentour sont également dotés de nombreux trésors architecturaux.

S'il convient de donner la plus haute priorité aux actions visant à réduire les pertes humaines, et aux interventions humanitaires permettant de rétablir des conditions de vie décentes pour les milliers de personnes dont les habitations et les moyens de subsistance ont été détruits par cette catastrophe naturelle, le Comité international du Bouclier bleu, fondé en 1996 « pour protéger le patrimoine culturel mondial menacé par les guerres et les désastres naturels » met son expertise et les réseaux de ses organisations membres à la disposition des collègues et des autorités italiens, pour soutenir leur travail en matière d'évaluation des dommages qui ont affecté le patrimoine culturel d'Aquila et de la région, qui comprend les bibliothèques, les archives, les musées, les monuments historiques et les sites, et dans le cadre des mesures qui seront prises pour sauvegarder, restaurer et réparer ce patrimoine.

ICBS lance également un appel à la communauté internationale pour fournir le meilleur soutien possible aux efforts, qu'ils soient officiels ou volontaires, déjà engagés pour sauver ce patrimoine riche et unique.

Tout à fait conscientes que l'Italie dispose de grandes ressources en ce qui concerne le patrimoine et sa sauvegarde, les organisations membres d'ICBS assurent actuellement la liaison avec les collègues et les membres italiens du Bouclier bleu pour obtenir des informations plus précises à la fois sur la situation des collègues dans la région, et sur les besoins éventuels et les types d'aide requis, afin de mobiliser nos réseaux en conséquence. Un rapport plus complet sur les dégâts, les besoins et les actions sera publié ultérieurement, de manière à faciliter la coordination.

Pour le Bouclier bleu,

Julien Anfruns
Président
Comité international du Bouclier bleu (ICBS)

Contact : secretariat@icom.museum



Pour en savoir plus, veuillez contacter le Bureau du Bouclier bleu

Le Bouclier bleu est l'emblème de protection pour marquer les monuments créé à la suite de la signature en 1954 de la convention de La Haye, qui est le traité international essentiel pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armés. Le réseau Bouclier bleu est composé d'organisations qui s'occupent d'archives, de musées, de supports audiovisuels, de bibliothèques ainsi que de monuments et sites.

Le Comité international du Bouclier bleu, fondé en 1996, comprend des représentants des cinq organisations non gouvernementales (ONG) travaillant dans ces domaines :

- le Conseil international des Archives (www.ica.org)
- le Conseil international des Musées (www.icom.museum)
- le Conseil international des Monuments et sites (www.icomos.org)
- la Fédération internationale des associations et des institutions de bibliothèques (www.ifla.org)
- le Conseil de coordination des associations d'archives audiovisuelles (www.ccaaa.org).

Des comités nationaux du Bouclier bleu ont été créés dans un certain nombre de pays. L'Association des Comités nationaux du Bouclier bleu (ANCBS), fondée récemment en décembre 2008, a pour objectif de coordonner et de renforcer les efforts internationaux visant à protéger les biens culturels de la destruction en cas de conflits armés ou de désastres naturels. L'ANCBS a son siège à La Haye.

Association of National Committees of the Blue Shield (ANCBS)

Adresse bureau ANCBS :

Laan van Meerdervoort 70

2517 AN La Haye, Pays Bas

E-mail : contact@ancbs.org

Web : www.ancbs.org

Téléphone : 00 31 (0)70-3466161

Fax: 00 31 (0)70-3467232